

Termes de référence (TdR) pour l'évaluation externe

du Nouveau projet d'amélioration de l'environnement et des conditions socio-économiques des familles paysannes de Desforges, de Plaine d'Orange et de Plateforme dans la commune de Bombardopolis, département du Nord-Ouest, Haïti.

Pays :	Haïti
Titre du projet :	Nouveau projet d'amélioration de l'environnement et des conditions socio-économiques des familles paysannes de Desforges, de Plaine d'Orange et de Plateforme (Bombardopolis)
N° de projet:	Action de Carême : LPE20/HT-000.136524 MISEREOR : 223-002-1118
Organisation partenaire :	Organisation Bombardopolitaine à la Recherche du Développement (OBRED)
Période du projet :	1.8.2020 – 31.7.2023

Action de Carême est partenaire d'OBRED depuis 2017 et MISEREOR depuis 2015. OBRED, a pris naissance à Bombardopolis en juin 2002. Elle est une institution paysanne locale légalement reconnu par le Ministère des affaires sociales au numéro STC-24949 Dans sa structure, elle comporte un conseil d'administration et une direction technique. Elle est le fruit d'une initiative interne visant à mobiliser les Bombardopolitaine en vue de participer activement au développement de leur milieu et à résoudre conjointement leurs problèmes. Elle est une institution dynamique, qui a développé des rapports de partenariat avec plusieurs institutions tant publiques que privées.

OBRED a pour mission de travailler d'un commun accord pour le changement du comportement de chaque individu, et l'amélioration des conditions socio-économiques et environnementales de la communauté, d'aider et travailler à l'émancipation économique et sociale des personnes vulnérables

Action de Carême est l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse. Elle s'engage aux côtés de personnes défavorisées, pour un monde plus juste, un monde sans faim et sans pauvreté. *Action de Carême* promeut des changements sur le plan social, culturel, économique et individuel afin de favoriser des dynamiques de transformation vers un mode de vie durable. Elle collabore avec des organisations locales dans 14 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Le Programme Pays 2017-2024 se focalise sur le Droit à l'alimentation, résilience envers des événements climatiques extrêmes et la prévention de l'endettement par des groupes d'épargne.

MISEREOR : « Misereor super turbam – J'ai pitié de la foule... » (Mc 8, 2) est la parole de Jésus dans l'évangile qui a donné le nom à l'Œuvre. MISEREOR s'engage en faveur des maillons les plus faibles de la société : c'est-à-dire les pauvres, les malades, ceux qui ont faim et qui sont défavorisés. Peu important leur origine, leur religion, qu'ils soient hommes ou femmes. MISEREOR entend incarner une charité active, attitude chrétienne fondamentale. Car les pauvres sont des frères et des sœurs qui ont le

droit de vivre dans la dignité ; ils peuvent compter sur le soutien de MISEREOR. L'œuvre MISEREOR ne peut pas poursuivre d'autres objectifs que la promotion du développement. Le mandat confié par les évêques allemands exclut l'appui aux mesures de nature pastorale ou missionnaire.

Ci-après, quand il s'agit des trois organisations ensemble, les Termes de référence parleront des « commanditaires ».

1. Informations générales et contextuelles

L'agriculture et les menaces des crises alimentaires, la misère des millions d'être humains, la perte de la biodiversité, sont des sujets gravissimes mal abordés par la classe politique en Haïti. La commune de Bombardopolis, une zone réputée de production agricole et d'élevage jadis devient moins productive aujourd'hui. Ce constat est lié aux phénomènes du changement climatique, des catastrophes naturelles associées à l'abatage systématique des arbres pour la fabrication du charbon de bois provoquant ainsi la dégradation accélérée de l'environnement. Ce projet a été conçu dans un **contexte socio-économique et environnemental (écologique)** car selon le rapport de l'IPC sur l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en octobre 2019, il prévoit déjà une projection inquiétante pour les ménages des communautés du bas Nord-Ouest. Cela signifie une aggravation de la situation de vulnérabilité et surtout de l'insécurité alimentaire de la sous-région. Encore plus récemment soit en février 2020 l'unique institution de référence étatique en matière de sécurité alimentaire en Haïti la CNSA dans son dernier bulletin a publié des données alarmantes qui renseignent sur l'ampleur de la crise : pour la période courante allant d'octobre 2019 à février 2020, deux zones sont classées en situation d'urgence (phase 4) : le bas-Nord-Ouest constitué des communes de Jean Rabel, du Mole St Nicolas, de Bombardopolis et de Baie-de-Henne et les quartiers très pauvres de Cité-Soleil dans le département de l'ouest. 35% de la population haïtienne a besoin d'une assistance alimentaire de toute urgence, soit 3.67 millions de personnes dont 1.04 million en urgence. Pour la période projetée (mars-Juin 2020), 4.1 millions de personnes seront en insécurité alimentaire. En plus du bas-Nord-Ouest et les quartiers très pauvres de Cité-Soleil, la zone côtière de la Grande' Anse et une bonne partie de l'Ouest, hormis la zone métropolitaine de Port-au-Prince, seront également en situation d'urgence (phase 4). De plus, Suivant un rapport du Programme Alimentaire Mondiale (PAM), 50% de la population haïtienne est mal nourri, 59% vit dans la pauvreté et presque 25% se trouve en situation de pauvreté extrême. Les personnes vivantes dans les zones rurales sont les plus touchées par ce fléau. Par conséquent, l'urgence écologique a mis en lumière les avantages de l'agroécologie qui consiste pour le paysan et les habitants ruraux à imiter la nature de leurs champs. Elle mise sur les complémentarités entre différentes plantes et différents animaux. Une agriculture inspirée de l'agroécologie joue sur la diversité des rotations des assolements, des cultures associées, sur l'agroforesterie, elle ne peut pas être qu'une agriculture artisanale paysanne car, l'association de cultures céréales et légumineuses, l'agroforesterie et la gestion des pâturages ont permis à cette agriculture d'élever leur niveau de production. C'est une alternative aux schémas agricoles classiques qui privilégie des modèles familiaux durables attentifs au respect de l'environnement, économiquement performants, porteurs d'un développement humains soucieux de la souveraineté alimentaire et la santé des populations. Cette approche systémique permet de préserver les équilibres souvent fragiles entre l'homme et son environnement tout en assurant une pérennité économique et sociale de ces activités. Ce faisant, elle peut contribuer efficacement aux enjeux alimentaires de notre pays et celles des familles de Bombardopolis tant en quantité qu'en qualité. En outre, quand on sait également que l'agriculture paysanne est particulièrement vulnérable aux effets de

dérèglements climatiques, sans une adaptation à ces dérèglements il ne sera pas possible de parvenir à la sécurité alimentaire.

1.1 Présentation de la commune de Bombardopolis

D'une superficie de 181,69 km², la commune de Bombardopolis est située dans le département du Nord-Ouest d'Haïti. Elle est limitée au Nord par la commune du Mole St Nicolas, au Sud par le Golfe de le Gonâve, à l'Est par la commune de Baie-de-Henne et à l'Ouest par le canal du vent. Elle est comprise entre les 19°38'et 19°45'de latitude Nord et entre les 73°16'et 73°28'de longitude Ouest. Bombardopolis reste très rurale par rapport aux autres communes du pays, et que son taux d'urbanisation à peu augmenté depuis le début des années 80. Cela la rend aussi moins soumise à l'émigration masculine en recherche d'emploi que les autres communes du département, comme en témoigne l'équilibre des populations masculine/féminine : les migrations à l'étranger des populations des zones rurales de la commune en recherche d'emploi se font d'abord vers Saint Domingue pour la culture de la canne, saisonnières, et donc n'apparaissent pas dans la démographie. Les populations des centres urbains de la commune quant à elles s'exportent plus pour des emplois dans le secteur de la construction à plus long terme, dans les grandes villes et à l'étranger. Ce caractère rural rend également la commune très jeune. Située à 416 mètres d'altitude. Le plateau sur lequel elle se trouve a une altitude moyenne de 400 mètres et s'étend sur les 2/3 de la commune (partie Nord des 3 sections). Le plateau est délimité au sud par une chaîne de mornes (d'Est en Ouest : Morne Tony, Morne Baptiste, Morne Colon) culminant à 650 mètres en moyenne. Le morne le plus élevé est le morne Chilotte avec 690 m d'altitude (2ème section). Enfin, la chaîne tombe en falaise abrupte vers la mer, au Sud de la commune. Elle se termine par une plaine littorale étroite qui mène vers les récifs coralliens. En termes d'occupation des sols, elle est relativement bien déterminée du Nord au Sud, entre : les zones urbanisées, situées le long des pistes bourg de Bombardopolis. Les zones de plateau, autour de la bande urbanisée, dites « Letè », qui présentent une terre fertile et des gorges fraîches où est concentrée la production de la commune, organisée entre des petites parcelles de cultures saisonnières vivrières (pois, maïs, petit mil..), et des « jaden lakou » autour des habitations où sont associés arbres fruitiers, tubercules (manioc, igname), bananes. Les gorges sont plantées de la même façon. Dans cette bande, la 3ème section, malgré sa faible superficie, concentre la majorité de la production. Les poches spécifiques de production (canne, pistache, manioc), situés dans des territoires restreints aux conditions appropriées à chacune d'elles sur le plateau. La bande côtière organisée essentiellement autour de la pêche, et structurée autour de 9 petits villages. Les principaux revenus des ménages de la commune proviennent de la production et commercialisation du charbon de bois : La production du charbon de bois est privilégiée par rapport aux autres activités d'exploitation des ressources naturelles dans le sens où elle n'exige très peu d'investissement et permet une entrée rapide des familles, après quelques jours pour résoudre des besoins primaires immédiats au sien des ménages (Alimentation, soins de santé, écolages, dettes). Cette production est bien une conséquence des difficultés économiques que doivent affronter les habitants, et non un manque de sensibilisation de ces derniers quant à l'importance de la végétation, de l'élevage : Comme dans tout le pays, l'élevage représente l'épargne du paysan haïtien qui lui permet de faire face aux dépenses immédiats (enterrements, écolage, soins de santé, mariages etc.) , de l'agriculture, du petit commerce et de la pêche : On compte environ 650 pêcheurs sur la côte Bombardopolitaine, répartis sur 3 grandes villages de la côte (Anse -a chatte, Plate forme et Jean Macoute). La pêche comprend deux saisons, une saison haute de mars à septembre, et une saison basse d'octobre à février. Le poisson est acheté par une dizaine de petites marchandes qui les revendent à Bombardopolis ou principalement

les sèchent pour les vendre dans les grandes villes (Port de Paix, Arcahaie, Gonaïves, Port au Prince).

1.2 Groupes cibles du projet

Les groupes cibles du projet sont constitués de 720 familles paysannes (570 anciennes familles et 150 nouvelles familles) repartis en groupements, associations sur toute la commune de Bombardopolis qui sont membres d'OBRED ou d'autres structures affiliées à OBRED. Il concerne les familles paysannes, membres d'OBRED et autres, qui pratiquent l'agriculture et manifestant la volonté et l'engouement de changer leur condition de vie socio-économique, qui disposent d'une ou des parcelles de terre disponibles. Ces 720 bénéficiaires (450 Femmes et 270 Hommes) auront une autonomie technique (grâce à l'agroécologie), et économique et financière via les Mutuelles de Solidarité (MUSO). Travailler avec les femmes pour l'émergence de leaders féminins dans toutes les communautés où le projet sera implémenté. Appuyer de manière soutenue les femmes pour qu'elles développent leurs aptitudes personnelles, afin qu'elles fassent leurs propres choix, d'arriver à briguer des postes de décisions dans les différents structures associatifs (Groupements, associations, fédération, mutuelles de solidarités MUSO etc...) sans qu'elles ne soient bridées ou stéréotypées et qu'elles puissent à la base de toutes les prises et postes de décisions dans les différents structures associatifs à ce stade les relations entre les deux sexes seront plus justes et équitables. Permettre également aux bénéficiaires de changer leur environnement immédiat, en encourageant et renforçant certaines interactions comme : la lutte contre l'érosion des sols et la préservation de leur fertilité, la contribution à l'atténuation et à l'adaptation aux effets de du dérèglement climatiques et à la résilience des milieux productifs, etc...

2- Objectif général du projet

D'une manière générale ce projet vise à contribuer à la promotion et la construction d'une agriculture paysanne durable, et saine, pour une amélioration des conditions socio-économiques des familles cibles ainsi qu'à la structuration et le renforcement du mouvement agroécologique dans la commune de Bombardopolis.

2.2-Objectifs spécifiques :

- 1) Les groupes cibles ont une récolte plus abondante, diversifiées et rentables et sont moins vulnérables aux irrégularités climatiques.
- 2) La capacité de résilience des groupes cibles par rapport aux risques et désastres et du changement climatique est améliorée.
- 3) Les groupes cibles commencent à se libérer des dettes et améliorent leur situation à travers des mutuelles de solidarités (MUSO) et des initiatives génératrices de revenus (micro entreprises agricoles).

3-Portée et objectif de l'évaluation

L'évaluation sera une évaluation finale de la phase du projet susmentionnée afin de décider des adaptations à apporter pour la phase suivante. Le projet prendra fin le 31 juillet 2023. Néanmoins, MISEREOR et *Action de Carême* privilégient des partenariats à long-terme. Pour mieux préparer la proposition de projet de la phase suivante, *Action de Carême* exige une évaluation. Le rapport doit être prêt à utiliser pour le développement de la nouvelle proposition de projet. Le projet sous-évaluation est la continuation de deux phases antérieures de projet (Aout 2015- Juillet 2017 et Aout 2017- Juillet 2020) financé par MISEREOR accompagnant 350 familles dans les sections de Desforges et de Plaine d'Oranges et également deux phases de projet financé par *Action de Carême* (Janvier 2018- Décembre 2018, Janvier 2019-Juillet 2020) au niveau de la première section Plate Forme en appuyant 220 familles sur la totalité des périodes. Cette pensée historique devrait être prise en compte pour l'évaluation.

Les résultats de l'évaluation vont appuyer OBRED d'éventuellement appuyer l'approche dans la prochaine phase de projet. *Action de Carême* et MISEREOR vont utiliser les résultats pour soutenir OBRED dans la focalisation de ses activités lors du développement du prochain projet. Plus largement, les unités de développement de programme d'*Action de Carême* et de MISEREOR vont exploiter les résultats pour une analyse plus globale de la situation en Haïti et des approches de projet.

L'évaluation devra être à la fois qualitative (en examinant les changements observés dans la vie des groupes cibles au cours de la période où ils ont rejoint le projet) et quantitative (en collectant des données sur les résultats en fonction des indicateurs définis (conformément au cadre logique ou un autre outil disponible, et par rapport aux données de base recueillies au début du projet). **L'objectif général de l'évaluation est** d'évaluer les changements (Outcome, impact), intentionnels ou non, positifs ou négatifs que les réalisations du projet (activités, outputs) ont induits. En plus, des leçons apprises et leurs recommandations pour l'avenir doivent être identifiées. La structure de l'institution OBRED doit être prise en compte. **L'objectif secondaire de l'évaluation** est d'obtenir un aperçu des éléments clés du processus de mise en œuvre qui expliquent pourquoi les changements signalés se sont produits et éclairent la manière dont ces changements ont été réalisés. Ceci implique une analyse du fonctionnement du projet/de l'organisation. Les commanditaires devraient jouer un rôle clé dans la conception et la réalisation de l'évaluation, notamment en confirmant l'adéquation des outils et en présentant l'équipe d'évaluation aux communautés.

S'agissant d'une évaluation externe, elle doit se conformer aux normes d'évaluation internationales (OCDE) et offrir un espace d'apprentissage des meilleures pratiques de soutien aux communautés cibles. L'évaluation se déroulera sur les sites de Plateforme, Desforges et Plaine d'Orange. Les commanditaires cherchent à identifier une équipe d'évaluation qui entreprendra cette évaluation finale dans le cadre des termes de référence convenus. La sélection des sites d'étude sera convenue entre les commanditaires et l'équipe d'évaluation. L'équipe d'évaluation doit établir un ordre de priorité des questions de recherche sur le terrain afin d'optimiser le temps. L'approche de l'évaluation comprendra un processus consultatif impliquant les bénéficiaires directs et indirects ainsi que d'autres parties prenantes.

4-Questions d'évaluation

Pertinence

1. En tenant compte du contexte, des problèmes et défi de l'environnement et des populations présentés dans le document de projet, les domaines d'interventions et les objectifs du projet répondent-ils aux besoins.
2. Quelle est la perception de la population par rapport aux activités du projet ?
3. L'action dans toutes ses composantes est-elle pertinente ?
 - a. Des observations ont révélé qu'au-delà du petit potager dans les jardins A (proche de la maison familiale), d'autres pratiques agroécologiques ne sont que peu adoptées par les groupes cible.
 - b. À quel niveau les groupes cibles sont impliqués dans la définition du plan stratégie de la ferme agroécologique ?
 - c. Quel est le degré d'endettement des membres des Mutuelles de solidarité (MUSO) ?
 - d. Dans quelle mesure les MUSO participent-elles à la rupture du cercle vicieux de l'endettement familial ?

Cohérence

4. Comment l'action du projet dans ces différents domaines d'intervention est-elle en conformité avec les bonnes pratiques généralement recommandées par les institutions de référence ?

Efficacité

5. Les activités du projet sont-elles optimales à l'atteinte des objectifs ?
6. À quelle mesure les capacités techniques des staffs du projet sont-elles à niveau pour l'atteinte des objectifs du projet ?
7. Les méthodes et pratique de suivi sont-elles optimales pour l'efficacité de mise en œuvre du programme ?
8. De quel degré les outils de Monitoring utilisés permettent-ils la mesure des indicateurs et des résultats fixés dans le projet ?

Efficienne

9. Quelles articulations avec d'autres acteurs permettraient de gagner en efficience ?
10. Quelles sont les leçons apprises pour les interventions dans le monde rural d'Haïti ?

Impact

11. Quel est l'impact des actions dans leur ensemble ?
12. Quel est l'impact des actions par objectif de projet ?
13. Quels éléments constituent des facteurs de blocage ou des facteurs dynamisant pour l'atteinte d'impacts ?
14. Autres changements positifs et négatifs sont-ils constatés à part cela cité dans les rapports de projet ?

Viabilité

15. À quel degré le plan stratégique de la ferme agroécologique laisse-t-il supposer la viabilité des activités du projet ?

Redevabilité envers les groupes cible

16. Quelle a été l'efficacité des mécanismes de retour d'information de la communauté en place et la capacité d'OBRED à répondre aux commentaires reçus ? Y a-t-il des preuves que le retour d'information influence la prise de décision ?
17. Comment le système de suivi du feedback pourrait-il être amélioré ?

Genre

18. Comment les questions de genre ont-elles été abordées lors de la mise en œuvre des projets/programmes?
19. Les relations hommes/femmes dans les groupes cible ont-elles changé à la suite de l'intervention?
20. Les écarts entre les sexes ont-ils été réduits, et si oui, comment?

5-Méthodes et processus d'évaluation

L'évaluation sera consultative et participative, et comprendra une combinaison de revues documentaires, d'entretiens avec des informateurs·trices clés, d'enquêtes en face à face auprès des ménages, d'entretiens et/ou de groupes de discussion. Bien que les entretiens soient un instrument clé, les évaluateurs·trices trianguleront une série de sources de données afin de s'assurer que l'évaluation est solide et objective.

En cas d'enquête ménage, les évaluateurs·trices extrairont un échantillon représentatif aléatoire d'une base de données de bénéficiaires des ménages ciblés par le projet. Sur la base de ce qui précède, les évaluateurs approfondiront la méthode et l'approche d'une manière proportionnée à la mission à accomplir et en tiendront compte dans le rapport de démarrage, qui sera ensuite approuvé par l'organisation partenaire et *Action de Carême*.

Un accord final sur la conception et la méthodologie de l'évaluation sera discuté sur la base de l'offre soumise et/ou du rapport initial.

Les principaux éléments de l'évaluation devraient être les suivants :

- Visites sur le terrain, enquêtes auprès des ménages, entretiens et/ou groupes de discussions sur les sites des projets ;
- Des entretiens avec des membres clés du personnel tels que la direction de l'organisation partenaire, l'organe de supervision, les responsables du projet, le personnel du projet des domaines techniques (conseiller·ères en agroécologie, suivi-évaluation), des animateurs·trices communautaires, des responsables des pépinières et d'autres personnes jugées nécessaires par l'équipe d'évaluation.
- Entretiens avec les parties prenantes, y compris les services gouvernementaux des communes/départements respectifs et les dirigeant·e·s communautaires.

L'évaluateur/ évaluatrice/ l'équipe d'évaluation doit respecter les principes suivants:

- Neutralité : l'évaluateur/trice reste neutre et évite tout parti pris ou préjugé dans l'interprétation des informations et des discussions.
- Basé sur des preuves : les déclarations, les perceptions et les opinions doivent être basées sur des faits et des expériences concrets.
- Approche appréciative : l'évaluation identifie à la fois les réalisations et les lacunes, et l'évaluateur/trice traduit ces résultats en recommandations concrètes, qui alimentent le dialogue avec les différentes parties prenantes.
- Diversité culturelle : l'approche et la procédure d'évaluation doivent respecter la diversité culturelle, en permettant un regard critique tout en reconnaissant en même temps la validité des différentes pratiques et cultures locales et organisationnelles.
- Perspective de genre : l'évaluation doit aborder les groupes cibles de l'intervention de manière différenciée, tenir compte des relations de pouvoir au sein des organisations et des groupes cibles, et différencier les effets de l'intervention sur les hommes/femmes.
- Consentement éclairé et confidentialité : les personnes ne peuvent être interrogées ou évaluées qu'avec leur consentement éclairé. Les données ne seront pas attribuées spécifiquement à des personnes interrogées. L'évaluateur/trice demandera la permission explicite d'utiliser des citations ou des témoignages pour présenter ses conclusions, si ceux-ci peuvent permettre d'identifier leur auteur.

6-Parties prenantes, rôles et responsabilités

Responsabilités de l'équipe d'évaluation

- Présenter à OBRED une proposition technique et financière.
- Réaliser un calendrier d'activités détaillées de concert avec l'organisation sous évaluation au respect du calendrier fixé.
- Présenter une méthodologie de travail au respect des exigences au point 4
- Conduite de l'évaluation et remise des livrables (cf. point 6)
- Faire preuve de sens d'éthique professionnel et de responsabilité toute la durée de ce travail.

Responsabilités de l'organisation sous évaluation

- Analyse et feedback sur les documents produits dans les temps impartis selon le calendrier fixé
- Mettre à la disposition de l'équipe d'évaluation la documentation nécessaire pour son travail.
- Assister l'équipe d'évaluation dans la planification des activités de terrain.
- Le cas échéant, mettre à la disposition de l'équipe d'évaluation le personnel du programme convenu au préalable aux dates souhaitées pour son travail.
- Le cas échéant, mettre à la disposition de l'équipe d'évaluation les moyens de transports convenus au préalable pour son travail
- Faciliter l'hébergement de l'équipe d'évaluation.
- Faciliter la rencontre de l'équipe d'évaluation avec les différentes parties prenantes et les groupes cibles du projet.
- Partage des documents de l'évaluation avec *Action de Carême* pour échange
- Décaissement après validation des documents

Responsabilité d'Action de Carême et de MISEREOR

- Assister lors de la préparation des Termes de référence (TdR) pour l'évaluation.
- Assister lors du processus de recrutement de l'équipe d'évaluation.
- Mettre à la disposition de l'équipe d'évaluation, sur sa demande, des documents additionnels.
- Analyse et feedback sur les documents produits dans les temps impartis selon le calendrier fixé.

7-Produits livrables

L'équipe d'évaluation devrait produire les éléments suivants :

- **Rapport initial** (après la réunion initiale avec l'organisation partenaire et *Action de Carême*)

Le rapport comprendra un plan détaillé du processus d'évaluation, y compris les cycles de feedback, le plan des personnes interrogées, la méthode d'échantillonnage, la méthode d'enquête et les délais, y compris une matrice d'évaluation stipulant pour chaque question d'évaluation les données/méthodes qui seront utilisées, le plan détaillé du processus d'évaluation.

- **Outils d'enquête** (avec le rapport initial)

Les outils doivent être développés en coopération avec *Action de Carême* et l'organisation partenaire. La collecte de données sur le terrain doit être basée spécifiquement sur les indicateurs du projet et tout autre indicateur jugé pertinent par l'équipe d'évaluation.

Les outils d'enquête et toutes les données brutes, les tableaux statistiques et les listes de codage (le cas échéant), ainsi que les transcriptions, doivent être fournis à *Action de Carême* et à l'organisation partenaire à la fin de l'évaluation (avec le rapport final).

Les données doivent être désagrégées en fonction du lieu et du sexe (exigence minimale). L'équipe d'évaluation peut décider de désagréger davantage les données.

- **Brouillon de rapport d'évaluation 15-25 pages hors annexes** (après le travail sur le terrain) **plus une présentation power point.**

Le projet de rapport d'évaluation doit être présenté à l'organisation partenaire lors d'une réunion de débriefing afin de recueillir des commentaires. Une présentation PowerPoint doit être préparée afin de présenter les résultats.

Dans la mesure du possible, *Action de Carême* participera à cette session de débriefing.

- **Rapport d'évaluation final**

Le rapport d'évaluation final doit intégrer le retour d'information de l'organisation partenaire lors de la session du débriefing. La présentation PowerPoint doit être adaptée à ces révisions.

Le rapport d'évaluation doit contenir:

- un résumé (*executive summary*),

- des réponses claires et fondées sur des preuves à chaque question d'évaluation, indiquant la ou les sources d'information/de preuve spécifiques sur lesquelles la réponse est fondée,
 - une liste de recommandations,
 - une conclusion générale : principales conclusions et opinion de l'évaluateur/évaluatrice ou des évaluateurs.
- i) Page de couverture avec le nom du projet, les logos de l'organisation partenaire et du donateur, le nom et les coordonnées du ou des évaluateurs·trices, y compris une photo représentative du projet (meilleure option : photo de l'exercice d'évaluation).
 - ii) Résumé exécutif : Il s'agit d'une section qui peut être utilisée indépendamment du rapport complet et qui doit donc couvrir : le contexte du programme, un bref aperçu des objectifs de l'évaluation, un bref résumé de la méthodologie, les principaux résultats par critères d'évaluation et sur la réalisation des indicateurs, les conclusions, les recommandations et un résumé de la réponse de la direction.
 - iii) Introduction
 - iv) Description de la méthodologie d'évaluation
 - v) Principales conclusions : des réponses claires et fondées sur des preuves à chaque question d'évaluation, indiquant la ou les sources d'information/de preuve spécifiques sur lesquelles la réponse est fondée
 - vi) Des recommandations claires et concises pour orienter la programmation future
 - vii) Annexes : Termes de référence ; instruments de collecte de données, y compris les informations sur le traitement du consentement éclairé ; matrice de planification du projet / cadre logique ; calendrier des déplacements et du travail ; présentation PowerPoint de débriefing (version finale) ; sources (par ex. bibliographie, personnes interrogées) ; matrice de réponse de la direction ; cartes, photos et autres documents.

8-Calendrier

Nous prévoyons un total de 15 jours pour ce travail.

Un premier draft du rapport d'évaluation doit être prêt le 15 décembre 2022.

9-Qualifications de l'évaluateur/évaluatrice/équipe d'évaluation

L'équipe suggérée pour cette mission comprend :

- Minimum 5 ans d'expérience avérée en évaluation de projets.
- Bonne connaissance en gestion de projet financé par des bailleurs étrangers.
- Expérience de travail dans le milieu rural.
- Capacité de s'exprimer en français et en créole haïtien.
- Être disposé·e·s à voyager sur les zones de projet, d'y rester le temps nécessaire pour l'accomplissement des tâches et d'accepter des conditions d'hébergement simples.
- Bonne condition physique permettant plusieurs heures de marche sur des terrains difficiles.
- Expérience de travail dans les sections communales d'Haïti où le projet est mis en œuvre est un atout.

Une équipe de consultant·e·s mixte en genre est un grand atout.

10-Budget

La proposition financière devra inclure tout : frais de consultance, les coûts de transport, d'hébergement et de nourriture. Le cas échéant, les taxes.

11-Processus d'embauche (évaluation externe)

Date limite du dépôt de candidatures : 21.10.2022 (minuit heure d'Haïti), avec les documents suivants :

- Noms et curriculum vitae des personnes ou des membres de l'équipe proposés et leurs rôles dans la réalisation de la mission. Cela devrait également inclure la structure d'équipe proposée pour l'évaluation ;
- 3 références professionnelles (de préférence d'anciens client·e·s) et des exemples de rapports de missions similaires réalisées dans un passé récent (si autorisé) ;
- Compréhension des termes de référence (TDR) ;
- Concept de l'évaluation avec plan de mise en œuvre et calendrier proposé ;
- Explication du système de contrôle de qualité ;
- Budget (cf. explications ci-dessus) ;
- Patente de l'exercice 2021-2022.

Les candidat·e·s intéressé·e·s doivent soumettre leur candidature à l'adresse électronique suivante :

- Destinataire principal : obred03haiti@yahoo.fr
- En copie : viala@fastenaktion.org, jander@actiondecareme.ch
- Objet du courriel : Evaluation externe OBRED

Date: 05.10.2022